

ROUILLAC

Sept candidates en verve lors de la demi-finale du concours d'éloquence

L'épreuve, qui concernait le secteur nord Angoulême, a investi le centre culturel Le Vingt-Sept ce jeudi. Sept collégiennes de 4^e ont lutté pour une place en finale, le 11 juin à Angoulême.

Ce jeudi matin, l'auditorium du « 27 » résonnait du brouhaha causé par la centaine d'élèves de 4^e venus des collèges de Rouillac, Gond-Pontouvre, Aigre, Villefagnan, Ruffec, Mansle et Saint-Amant-de-Boixe. Ils étaient présents afin d'encourager leur candidate pour la demi-finale au concours d'éloquence. En effet, sept jeunes filles de 14 ans, sélectionnées dans leurs établissements respectifs, devaient être départagées à cette occasion pour représenter le secteur nord Angoulême à la finale départementale qui se tiendra le 11 juin à Angoulême.



Lola Davailon et Inaya Maury (les deux premières, à gauche) entourées des autres candidates et du jury. CL

Cinq minutes pour convaincre

Épreuve très impressionnante pour ces adolescentes qui, devant leurs amis, leurs professeurs mais aussi et surtout devant un jury composé

Quand on les écoute, on est rassuré de la qualité de notre jeunesse.

de Dominique Mancía, maire de Rouillac, Sihem Zaoui, directrice de la Palène, Fabienne Godichaud, vice-présidente départementale, Yves Quentin, président de MGEN et d'Alain Kefer, inspecteur d'éducation nationale, ont eu moins de 5 minutes pour présenter un sujet préparé en amont avec l'aide de leurs professeurs et documentalistes.

Cinq minutes pour convaincre de son éloquence en traitant de sujets sérieux comme « Égalité homme-femme, tous égaux ? », « Peut-on être plus fort quand on agit ensemble » ou bien « L'objectif du sport est-il toujours de gagner ? ».

De l'avis de Céline Durand-Geoffroy et Frédéric Missou, co-coordonnateurs de l'événement pour le réseau Eclaire (1), le niveau est plus élevé que l'année dernière. « C'est impressionnant de voir l'investissement des élèves d'une part, explique Céline Durand-Geoffroy, et le travail d'accompagnement, d'aide et de préparation fournis par leurs professeurs ! » Les prestations s'enchaînent, la fine fleur de l'éloquence collégienne argumente, présente, prend parti, analyse avec une maturité impressionnante, infligeant une véritable claque de civisme aux membres du jury.

St-Amant-de-Boixe double la mise

« Quand on les écoute, on est rassuré de la qualité de notre jeunesse, s'enthousiasme Sihem Zaoui, ça ne présage que de belles choses pour l'avenir ». Durant leurs prestations, les candidates ont pu bénéficier du soutien inconditionnel de leurs camarades de classe, certain ayant même apporté des banderoles d'encouragement ! Le tout dans une ambiance saine de respect mutuel envers chaque candidate.

Après l'ultime passage et après une délibération compliquée, le jury a rendu son verdict et, pour la seconde année consécutive, le collège Eugène-Delacroix de Saint-Amant-de-Boixe a raflé la victoire avec une magnifique prestation de Lola Davailon. Autre mise à l'honneur, Inaya Maury, élève du collège de l'Ausme d'Aigre, avec une intervention très remarquée, sera en renfort pour la finale et les éventuelles battles.

Quant aux cinq autres candidates, le jury n'a pas su les départager et elles finissent ex aequo au pied du podium. Pas revancharde pour un sou, elles furent unanimes pour confirmer le choix du jury et adresser leurs félicitations aux lauréates. Lola Davailon, quant à elle, se dit soulagée de cette épreuve, il ne reste plus qu'à se préparer pour la finale départementale où elle fera partie des six candidats en lice pour le titre.

PAUL PINGANAUD

(1) Ce dispositif est un des leviers permettant au sein de chaque territoire la mise en œuvre de la politique éducative et des priorités académiques.



SEGONZAC

Les lycéens côté jardin

Un jardin d'accueil, avec senteurs diverses, est en cours de création pour revégétaliser le cœur du Lycée Claire-Champagne à Segonzac (ombrage, jardinières, hôtel à insectes...). « C'est un projet pédagogique qui va s'étaler sur plusieurs années, lié à la nature et au développement durable, pour se sentir mieux au cœur d'un espace végétalisé qui valorise le vivant. C'est aussi un module du prochain Bac Pro, lié au thème de la nature. Nous sommes dans une démarche d'éco-conception, liée à notre label éco-lycée, porté par le badge biodiversité », confie Corinne Landry, professeure en éducation socioculturelle, initiatrice du projet, avec une vingtaine de lycéens en classe de terminale Services à la personne et aux Territoires et en Conseil/Vente, avec la participation de la classe de 3^e Pro, dans le cadre d'un chantier participatif. Ce projet est mené en partenariat avec Les Jardins Respectueux de Rémy Marcotte, à Châteaubernard, avec le soutien de la Ville de Segonzac, qui a fourni la terre végétale, et de la Région.

SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ

Le projet de commerce porté par des finances communales saines



Gilbert Rambeau, maire (2^e à g.) a mené les débats. CL

Réunis samedi matin, en présence de Jean-Yves Daney, conseiller des collectivités au Trésor Public, les conseillers municipaux de Saint-Fort-sur-le-Né ont principalement débattu des finances communales, dont les délibérations ont été votées à l'unanimité. « La situation financière est satisfaisante, pas d'inquiétude pour la capacité d'autofinancement ni pour le taux d'endettement. Le gîte rural constitue un apport intéressant. En voirie, le dossier de la traversée du bourg représente une grosse dépense ». En fonctionnement, le compte administratif 2023, en parfait accord avec le compte de gestion, est clos à 273 081 € en dépenses et 591 541 € en recettes ; en investissement, clos à 92 283 € en dépenses et 66 190 € en recettes (important reste à réaliser). En tenant

compte des reports et des restes à réaliser, le besoin global de financement est estimé à 103 657 €. Pour le budget prévisionnel 2024, en section de fonctionnement, l'équilibre recettes/dépenses est validé pour un montant de 535 882 € ; en section investissement, il est validé pour un montant de 687 938 € (y compris les restes à réaliser). Le gros projet d'investissement 2024 est consacré à la rénovation du bâtiment (futur commerce) mais il y aura aussi des travaux de voirie, le devenir du terrain Coutin, l'achat d'une remorque, le projet de pompe à chaleur (salle municipale et mairie), le sol de la classe, le renouvellement des extincteurs hors norme. Plusieurs travaux seront réalisés en régie (parking, ateliers municipaux, signalétique, bâtiments, peintures).

ARS

Le budget 2024 adopté, un voyage scolaire espéré



Le maire Dominique Burtin entouré de ses conseillers municipaux. CL

Ce mardi 2 avril s'est tenue la réunion du conseil municipal à la mairie avec, pour sujet principal, le budget communal. De l'étude des comptes 2023, il ressort une gestion saine et équilibrée. Après validation, à l'unanimité du budget 2023, maire et élus se sont penchés sur le budget 2024 qui est voté, également, à l'unanimité pour 715.100,30 €. La taxe foncière est votée à 40,97 % pour le foncier bâti et 53,19 % pour le non-bâti. Pour rappel, le dernier

taux de la taxe d'habitation était de 8,14 %. À suivre, il fut évoqué la sortie des enfants pour la fin de l'année scolaire, un projet qui porte sur 5 jours et 4 nuits, soit du 24 au 28 juin. Objectif : Sauvagnac, une destination en milieu naturel qui permettra de valider les connaissances scolaires. Pour ce voyage scolaire de 5 jours et 4 nuits, le budget s'élève à 9965 € soit 256 € par élève. Un voyage qui va nécessiter une recherche de subventions.